

**Direction : Direction Financière**

**Service Gestionnaire**

**REF : GEST2006009**

**OBJET : Marché pour la maintenance des photocopieurs de la ville et des écoles années 2007/2008/2009**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 26 et 28 du code des marchés publics et de l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal du 31/03/2004,

Vu le budget de la ville,

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** approuve le projet de marché cité en objet passé sur procédure adaptée intermédiaire.

Le présent marché de type à bons de commande est passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31/12/2006. Pour cette première période les seuils en euro ht, applicables sont de 5 000 mini et 30 000 maxi. Le marché est renouvelable par reconduction expresse pour une période d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans, soit jusqu'au 31/12/2009. Pour les périodes postérieures au 31/12/2006, les seuils annuels en euro (H.T.) sont 20 000 mini et 40 000 maxi.

Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Le Maire